

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Modèle année	Bordereau-type N°
Machine de travail lourde (Vhc.spéc.)	HANOMAG	B 11	1965	4'808

Caractéristiques "B 11" de chaque côté à l'arrière du véhicule + sur plaquette du constructeur

Carburant diesel Nombre de cylindres 46

Constructeur du châssis Rheinstahl HANOMAG, Hannover (D) - Importateur M B A, Dübendorf (ZH)

N° du châssis frappé à droite, sur le longeron + sur plaquette

N° du moteur frappé à gauche, au centre du bloc

Type du moteur D 961 - en ligne

Position du mot. arrière Frein-moteur

Cylindrée 10'178 1'018 cm³ Frein de remorque

Temps 4 Transmission mécanique **) Treuil/Cabest.

Refroidissement eau Nombre vlt. avant 4 Crochet rem.

* Entraînement toutes roues Vitesse en 1^{re} 4,6 Vole avant 1'870

Nombre d'axes 2 Vitesse en prise dir. 44,4 +) Vole arrière 1'870

Nombre de pneus 4 Bloquage différentiel Diam. de braq. 13,10 *)

Frein à pied hydraulique, 2-circuits, à expansion, sur les 4 roues (assisté par air comprimé)

Frein à main mécanique, à expansion interne, à tringles, sur arbre de la boîte c.v.

Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	ou	Dimensions int. en mm
A vide	4'300	4'700	9'000	Dimension	17.5-25	17.5-25	20-24	Longueur
Charge utile			-	Charge pneu	4'500	4'500		Largeur
Total			9'000		12 Ply EM	12 Ply EM		Hauteur
Gar. de fabr.	5'200	5'000	10'000					Haut. ridelles

Poids max. garanti pr. train routier

Nombre de portes 2

Porte à faux arr.

Direction: position centre - assistée hydraul.

Marque du moteur HANOMAG

C.V. frein 122 SAE

Alésage

120

Course

150

C.V. Impôts 51,84

Forme de la carrosserie pelle chargeuse

Nombre de places: total

1

(avant milieu arr.)

Places debout

B7 7/65

+)

Phares: marque 2/ HELLA NL	Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ Bilux	AV = de chaque côté sur cabine (orange)
Feux de position 2/ dans phares + 2 sur protection	AR = combinés avec feux stop (orange)
Phare brouillard	Essuie-glace 1/ électrique
Feux arrières 2/ au-dessous feux stop	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Réflecteurs 2/ séparés ϕ 70	Rétroviseur 2/ de chaque côté cabine
Feu stop 2/ combinés avec clignoteurs	Indicateur de vitesse km/h
Eclairage N° de contrôle 2/ sur radiateur	Parties dangereuses
Lampes de travail 2/ AV= sur cabine / AR= à côté feux AR	
Equipement électr. 24 Volts (2 x 12 V)	
Mesure du bruit 87 bB à 1'800 t/min	

Observations et exceptions

- *) Freins indépendant sur chaque roue pour réduire le diamètre de braquage.
- ***) Transmission : Convertisseur de couple avec boîte c.v. mécanique.

- +) Distance entre volant et point le plus avancé du véhicule = 3'250 mm.
Mesures de sécurité = (à inscrire dans le permis de circulation, page 4)
- Surveillance par une personne auxiliaire ou en cas de bonne visibilité, au moyen de 2 miroirs permettant l'observation de chaque côté.
 - Dispositif de protection avec marquage jaune-noir sur pelle de chargement.
 - Disque 30 km/h.

§) Equipement : Lampes de travail = lampe-témoin indispensable.
Pare-boue par-dessus les roues arrière.

Lieu et date de l'expertise-type Dübendorf, 28.10.64

La Commission d'expertise-type

Phares: marque 2/ HELLA NL	Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ Bilux	AV = de chaque côté sur cabine (orange)
Feux de position 2/ dans phares + 2 sur protection	AR = combinés avec feux stop (orange)
Phare brouillard	Essuie-glace 1/ électrique
Feux arrières 2/ au-dessous feux stop	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Réflecteurs 2/ séparés ϕ 70	Rétroviseur 2/ de chaque côté cabine
Feu stop 2/ combinés avec clignoteurs	Indicateur de vitesse km/h
Eclairage N° de contrôle 2/ sur radiateur	Parties dangereuses
Lampes de travail 2/ AV= sur cabine / AR= à côté feux AR	
Equipement élect. 24 Volts (2 x 12 V)	
Mesure du bruit 87 bB à 1'800 t/min	

Observations et exceptions

- *) Freins indépendant sur chaque roue pour réduire le diamètre de braquage.
- ***) Transmission : Convertisseur de couple avec boîte c.v. mécanique.

- +) Distance entre volant et point le plus avancé du véhicule = 3'250 mm.
Mesures de sécurité = (à inscrire dans le permis de circulation, page 4)
- Surveillance par une personne auxiliaire ou en cas de bonne visibilité, au moyen de 2 miroirs permettant l'observation de chaque côté.
 - Dispositif de protection avec marquage jaune-noir sur pelle de chargement.
 - Disque 30 km/h.

§) Equipement : Lampes de travail = lampe-témoin indispensable.
Pare-boue par-dessus les roues arrière.

Lieu et date de l'expertise-type Dübendorf, 28.10.64

La Commission d'expertise-type